

**COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 JUIN 2018**

Salle polyvalente Michel Dinet - Place François Mitterrand

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 25

Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Philippe BERTRAND-DRIRA, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Pierre BIYELA, Jean-Marc RENARD, Corinne MARCHAL-TARNUS, Catherine CHOTEAU-LESNES, Jean-Yves SAUSEY, Marc BARRON, Sylvaine SCAGLIA.

Conseillers absents - excusés : Francine VERBRUGGHE, Jean-Claude BOULY

**Procurations : Jessica NATALINO à Stéphanie GRUET
Salvatore LIVOLSI à Corinne MARCHAL-TARNUS**

Votants : 27

Secrétaire de séance : Sylvaine SCAGLIA

Date convocation : 22 juin 2018

N°2018-053

Objet : Tarification activités CLAS - Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - à compter du 1^{er} septembre 2018

Rubrique : 8.1

Rapporteur : Marie-José AMAH

La ville de Malzéville a contractualisé un marché avec la Ligue de l'Enseignement 54 sur une période de 3 ans du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2020 pour la mise en œuvre d'une prestation de services relative à l'organisation, l'animation, la coordination et la gestion des actions éducatives périscolaires, extrascolaires et en direction du public pré-adolescent et adolescent.

Le Projet Educatif De Territoire (P.E.D.T) traduit la volonté forte de l'équipe municipale à faire des enjeux éducatifs une priorité dans le projet communal.

Dans le cadre de cette ambition, la ville souhaite créer à partir de la rentrée 2018/2019, en articulation et coordination avec les parents et les enseignants, un accompagnement à la scolarité pour les enfants qui en ont besoin en raison d'une difficulté particulière.

Il s'agit d'accompagner ces enfants sur des temps de renforcement des savoirs en cultivant des temps d'apprentissages et d'éveils éducatifs mieux adaptés par petits groupes les mercredis matins.

L'école Pasteur dispose actuellement de ce dispositif animé par le centre social Saint-Michel Jéricho. Ce nouveau service sera donc destiné aux deux autres écoles élémentaires Jules Ferry et Paul Bert sur un effectif estimé avec les écoles à 45 enfants maximum.

L'engagement des familles sera contractualisé et il leur sera demandé une participation financière forfaitaire par année scolaire d'un montant total de 30 € payable en deux versements.

L'inscription à l'après-midi du mercredi éducatif avec ou sans repas sera possible pour les enfants qui auront participé à l'activité CLAS, les tarifs seront les suivants :

QUOTIENT MENSUEL (Revenu fiscal de référence du foyer/12)	PARTICIPATION FAMILIALE	
	MALZEVILLOIS	NON MALZEVILLOIS
	1/2 journée <u>sans repas</u>	1/2 journée <u>sans repas</u>
de 0 € à 1 300,99 €	4,00 €	7,00 €
de 1 301 € à 3 240,99 €	4,51 €	7,51 €
supérieur à 3 240,99 €	5,02 €	8,02 €

QUOTIENT MENSUEL (Revenu fiscal de référence du foyer/12)	PARTICIPATION FAMILIALE	
	MALZEVILLOIS	NON MALZEVILLOIS
	Après-midi <u>avec repas</u>	Après-midi <u>avec repas</u>
de 0 € à 1 300,99 €	7,70 €	10,70 €
de 1 301 € à 3 240,99 €	9,51 €	12,51 €
supérieur à 3 240,99 €	10,52 €	13,52 €

Après avis favorable de la commission Temps de l'Enfant du 14 juin 2018,

**Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité,**

Approuve cette proposition tarifaire applicable à compter du 1^{er} septembre 2018.



Le Maire,

Bertrand KLING